

<http://dechargelarevue.com/I-D-no-352-Le-lapin-et-le-Chasseur.html>



# I.D n° 352 : Le lapin et le Chasseur

- Le Magnum - Les I.D -

Date de mise en ligne : dimanche 2 octobre 2011

---

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

---

*Le Chasseur abstrait* est d'abord un [site](#), que de loin en loin je fréquente (je ne suis pas le seul : « 200 000 visiteurs par mois », est-il prétendu, selon les données fournies à [Arlit](#)), site à la fois accueillant et confus : une arborescence où je me perds, où je retrouve difficilement la page qui m'avait intéressé à ma précédente visite. Si je l'explore néanmoins, c'est que le site est tourné vers la vie poétique d'aujourd'hui, - même *Décharge* ne lui est pas inconnu ... Il s'ouvre ces temps-ci sur le pamphlet retrouvé de Roland Nadaus : « *Pour le réalyrisme* » (objet d'une longue « *dia* » dans le dernier *Décharge* - n° 151 page 104 ) ; et il se met volontiers à l'écoute de voix jeunes, avec un goût assez sûr : pour l'heure, des extraits de l'oeuvre de Philippe Jaffaux : *Alphabet*, annoncé à l'Atelier de l'Agneau.

Récemment je me suis aperçu que cette agitation en ligne se concrétisait par des publications *papier*, livres et revues. Ces éditions me sont inconnues, aucun livre paru sous ce label ne figure dans ma bibliothèque, et je n'ai jamais relevé la moindre notule critique les concernant : les contrats dont on prend connaissance sur le site s'engagent pourtant à un Service de Presse. A qui sont adressés les 100 exemplaires mentionnés ? Quant aux trois revues (1 - *Cahier de la Ral,M* - « tirage de 200 exemplaires, audience plutôt **internationale** » ; 2 - *Ral,M Mag* - hors charabia : « Revue d'Art et de Littérature, Musique » - 3 - *Textes & Prétexes* ), aucune n'assure de service de presse.

[Annonce](#) (sur le site) : « Dans son prochain numéro de T&P [Février 2012], *Le Chasseur abstrait* éditeur réunira les poètes qui participent régulièrement aux travaux de la RAL,M ainsi que ceux qui souhaitent s'y associer. ». Une indication fait tiquer : « Après sélection, il sera demandé à chaque poète retenu une participation financière de 40Euros. Un exemplaire de l'anthologie lui sera envoyé. » Compte d'auteur ? **Patrick Cintas**, qui dirige cet entreprise multimédia, acquiesce : oui, mais pour « moins de 10% », ce qui lui permet « de conserver le titre d'éditeur vis-à-vis du Centre Régional des Lettres (CRL) Midi-Pyrénées ». L'anthologie, précise-t-il, ne comptera qu'une dizaine de poètes, et les poètes sans ressources seront dispensés de l'apport financier. Un compte d'auteur à visage humain, en quelque sorte.

Reste cette somme de 40 Euros qu'auront à régler les heureux sélectionnés non miséreux : à quoi correspond-t-elle ? Au prix de vente de l'ouvrage ? Un tel prix le rendrait à tout coup invendable, quels qu'en soient les caractéristiques à propos desquels on notera qu'aucun engagement n'est pris : quel papier, quelle pagination ? Rien non plus n'assure qu'au final existeront davantage d'exemplaires que de poètes sélectionnés, le fait que l'anthologie soit publiée en tant que numéro de revue n'assurant nullement un lectorat puisque la discutabilité originale des publications du *Chasseur abstrait* est de ne compter aucun abonné. Comme n'existe non plus aucun service de presse, cette publication apparaît comme un moyen d'assurer la cavalerie dans les caisses de l'éditeur.

{{}}

*Post-scriptum :*

**Fin de la chronique** en [I.D n° 352 bis](#)